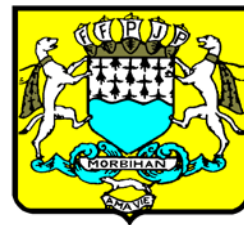




COMITE REGIONAL DE BRETAGNE

COMITE DU MORBIHAN



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## Coupe Du Morbihan Féminines

Mise à jour du 27 février 2018



Maison des Associations – 33P – Cité Allende – 12, rue Colbert – 56100 LORIENT

E-Mail : [cd56@petanque.fr](mailto:cd56@petanque.fr)

Site Internet://[www.petanque-morbihan.fr](http://www.petanque-morbihan.fr)

# **Règlement Coupe du Morbihan Féminine & Coupe Inter Clubs par équipe**

Le Comité du Morbihan met en place à partir de 2016 la Coupe du Morbihan Féminine par équipe de 3 joueuses

L'objectif est de permettre aux clubs ayant très peu de féminines de participer à une compétition par équipe.

## **Coupe du Morbihan Féminine**

### **ARTICLE 1 :**

Il est créé une Coupe du Morbihan Féminine, qui se déroule, par équipes composées de 3 joueuses d'un même club, avec application en partie du règlement de la Coupe de France des Clubs Open.

La gestion de la Coupe du Morbihan Féminine est réalisée par la Commission féminine.

Les feuilles de match envoyées au référent CMF dès le lendemain.

**Mademoiselle LE BLAY Virginie** – 12 rue de Libihan – 56150 SAINT BARTHELEMY

Tél : 06 31 63 14 20

Email : v-leblay@hotmail.com

### **ARTICLE 2 :**

Les inscriptions facultatives et gratuites doivent parvenir à la Commission féminine.

Un club peut engager plusieurs équipes.

Le changement d'équipe est interdit.

### **ARTICLE 3 :**

Calendrier

Le nombre de journées sera fixé tous les ans suivant le nombre d'équipes inscrites.

Première journée, tirage au sort du premier tour effectué par la Commission Féminine

Après la première rencontre les Gagnantes restent dans la Coupe du Morbihan et les Perdantes jouent la coupe inter clubs

Les rencontres peuvent être en parallèle d'un concours senior masculin du dimanche.

Les Finales seront disputées par Match Aller/Retour

## **ARTICLE 4 :**

### Equipes

La composition des équipes est ouverte à toutes les catégories féminines.

Une seule joueuse mutée extra-département est autorisée par équipe.

Chaque équipe est placée sous la responsabilité d'une capitaine pouvant être joueuse ou d'un masculin qui ne pourra être joueur.

Les équipes sont constituées au minimum de 3 joueuses inscrites sur les feuilles de match présentées avant le début de chaque rencontre.

## **ARTICLE 5 :**

### Remplacements

Aucun remplacement n'est autorisé pendant le match.

## **ARTICLE 6 :**

### Tenue vestimentaire :

Les joueuses participant aux différentes rencontres doivent être habillées avec au moins un haut identique portant l'identification du club, idem pour les individuels.

## **ARTICLE 7 :**

### Déroulement :

Chaque match comprend 3 phases

PHASE 1 : 3 Individuels

PHASE 2 : 1 Doublette + 1 Individuel

PHASE 3 : 1 Triplette

### Ordre des parties et attribution des points

3 Individuels à 2 points = 3x2 = 6 points

1 Doublettes à 3 points = 1x3 = 3 points

1 Individuel à 3 points = 1x3 = 3 points

1 Triplette à 5 points = 1x5 = 5 points

Total du match = 6+3+3+5 = 17 points

## **Coupe Inter Clubs par équipe**

Les équipes perdantes au 1<sup>er</sup> tour de la Coupe du Morbihan Féminine descendent automatiquement dans la coupe interclubs par équipe

Règlement identique à celui de la Coupe du Morbihan Féminine

La Commission Féminine du CD56

Le Président du Comité du Morbihan  
Philippe STEPHANT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Stephant', written over a faint rectangular stamp or box.